



IL VOUS EST DEMANDE DE VOTER

Dossier du BHI N° S3/0302

LETTRE CIRCULAIRE 69/2013
29 novembre 2013

**MANUEL SUR LES ASPECTS TECHNIQUES
DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER - 1982**
Publication C-51, nouvelle édition 5.0.0

Référence : LC de l'OHI 28/2006 du 7 mars - *Manuel sur les aspects techniques de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer - 1982 (Publication de l'OHI S-51 – 4^{ème} édition)*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La publication C-51 - *Manuel sur les aspects techniques de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer - 1982* fournit des orientations sur les aspects techniques de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer - 1982 (CNUDM). Le but de la C-51 est d'assurer la plus large normalisation internationale des aspects techniques relatifs à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La C-51 a été développée en collaboration avec la division des affaires océaniques et du droit de la mer (DOALOS) des Nations Unies.
2. La tenue à jour de la C-51 relève de la responsabilité du comité consultatif sur le droit de la mer (ABLOS), lequel est un groupe coparrainé et placé sous les auspices de l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et de l'Association internationale de géodésie (AIG). La 4^{ème} édition en vigueur de la C-51 date de mars 2006 (cf. référence) et elle est disponible en anglais et espagnol.
3. Conformément à son plan de travail, le comité ABLOS a créé un groupe de rédaction en vue de préparer un projet de nouvelle édition 5.0.0 de la C-51. Les principaux éléments des travaux du groupe de rédaction sont les suivants :
 - a. Lors de la révision de l'ancien texte, le groupe de rédaction a conclu que le chapitre 2 (Géodésie) nécessitait une révision approfondie afin de mieux refléter la théorie et la pratique en vigueur en matière de levés et de localisation par satellites. En conséquence, le chapitre 2 a été entièrement réécrit.
 - b. Des changements mineurs ont été recommandés et appliqués au chapitre 4 (Lignes de base) et au chapitre 6 (Limites bilatérales). Les modifications à apporter au chapitre 3 (Cartes marines) et au chapitre 5 (Limites extérieures) ont été identifiées mais, en raison de considérations liées à la charge de travail, leur application sera reportée à une édition ultérieure.
 - c. A la différence des éditions précédentes, certaines illustrations de l'ensemble du manuel ont été transformées en animations afin de mieux expliquer certains concepts et certaines procédures. Lorsque cela est approprié, les légendes des figures contiennent des liens vers le site web de l'OHI sur lequel on peut trouver les animations (Accueil > Normes et Publications > Téléchargement > C-51 > Talos Animations).

4. Le projet d'édition 5.0.0 de la C-51 a été examiné et recommandé par le comité ABLOS à sa dernière réunion de travail et il a été, plus récemment, approuvé par le comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) à sa 5^{ème} réunion. Un exemplaire du projet d'édition 5.0.0 de la C-51 (version anglaise) est désormais disponible, pour examen, sur le site web de l'OHI à la page Accueil > Normes et Publications > Téléchargement > Projet de publications en attente de l'approbation des Etats membres > C-51 (http://www.iho.int/iho_pubs/IHO_Download.htm#draft).

5. Conformément à la Résolution de l'OHI 2/2007, telle qu'amendée, et compte tenu de sa récente approbation par le HSSC, il est demandé aux Etats membres d'envisager d'adopter le projet d'édition 5.0.0 de la C-51, et de faire parvenir leur réponse en complétant le bulletin de vote joint en annexe A, **au plus tard le 31 janvier 2014**.

6. La préparation des versions française et espagnole de la nouvelle édition, si cette dernière est adoptée, sera envisagée en temps utile.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Gilles Bessero', written over a faint circular stamp or watermark.

Gilles BESSERO
Directeur

Annexe A : Bulletin de vote - Adoption de l'Édition 5.0.0 de la C-51

ADOPTION DE L'EDITION 5.0.0 DE LA C-51

BULLETIN DE VOTE

(A retourner au BHI avant le 31 janvier 2014
Courriel : info@iho.int – Télécopie : +377 93 10 81 40)

Etat membre :

Contact :

Courriel :

Approuvez-vous l'adoption de l'Édition 5.0.0 de la C-51 - *Manuel sur les aspects techniques de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer – 1982* ?

OUI

NON

Commentaires (le cas échéant) :